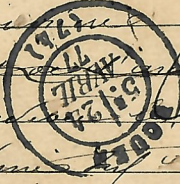




L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.
L'autre côté est réservé à la correspondance.

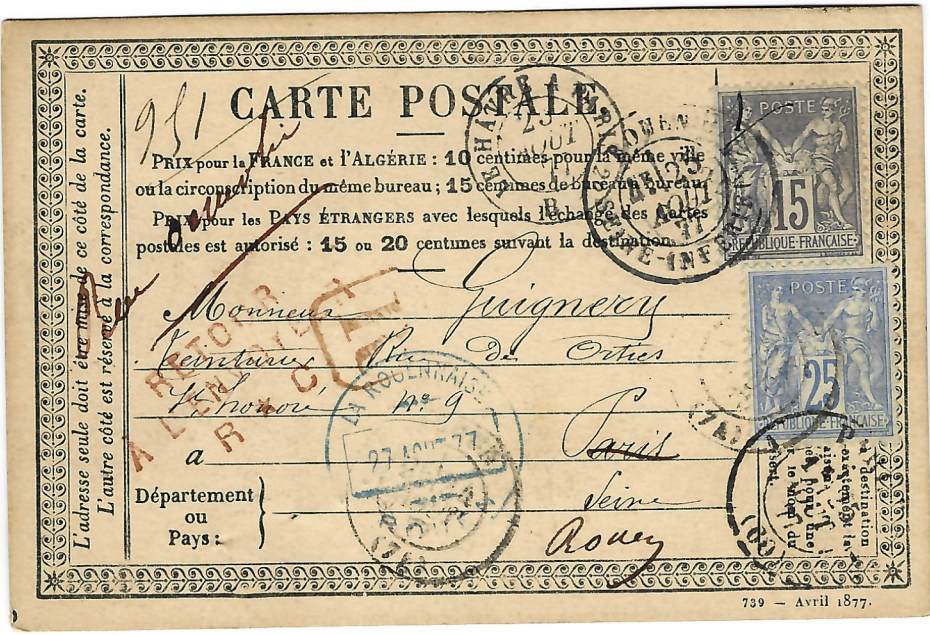
CARTE POSTALE

PRIX pour la FRANCE et l'ALGERIE : 10 centimes pour la même ville ou la circonscription du même bureau ; 15 centimes de bureau à bureau.
PRIX pour les PAYS ÉTRANGERS avec lesquels l'échange des cartes postales est autorisé : 15 ou 20 centimes suivant la destination.



Ma
Département }
ou
Pays :

Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer exactement la ville et le numéro de la maison.
Quand elle est destinée pour une commune, indiquer le nom du canton et le nom de la commune.



L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.
L'autre côté est réservé à la correspondance.

CARTE POSTALE

PRIX pour la FRANCE et l'ALGERIE : 10 centimes pour la même ville ou la circonscription du même bureau ; 15 centimes de bureau à bureau.
PRIX pour les PAYS ÉTRANGERS avec lesquels l'échange des cartes postales est autorisé : 15 ou 20 centimes suivant la destination.

Monsieur
M. le Ministre des Postes et des Télégraphes
Paris
a
Département }
ou
Pays :
Paris
Seine
Rouge

